



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-deux, le 17 mai, à 17h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 10/05/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la mairie à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 41 Nombre de suffrages exprimés : 50 Votes Pour : 50 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Ordures Ménagères – Cession de deux camions benne  N° 2022-48
--	---

**Présents (41)** : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, LLOP Frédéric, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, FABRE Jean, RICARD Louis, SERMET André, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, MIR André, SALAT Jacques, FORTINE Didier, DELOM Christian, ISOART Jean-Michel.

**Présents non votant** : ROUSSEL Jean-Claude, REY Sylvie

**Absents (12)** : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, GAY Eric, CARTAN Olivier (excusé), PELIEU Michel (excusé), JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie, OZUN Benjamin, BEYRIE Maryse (excusée), CASCARRE Victor.

**Procurations (9)** :  
DESMARAIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre  
MALERE Hélène à RIVIERE Alain  
DESCOUENS Bernard à LACAZE Noël  
SOLANA Michel à RICARD Louis  
PETIT Caroline à DUBERNARD Alain  
HELARY Yann à BRUNET André  
BOURREC Christophe à SALAT Jacques  
DARAN René à AIZIER Philippe  
NARS Aline à MIR André

M. Jean-Michel ISOART a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président expose la proposition d'achat de Mr Diaz Johnny des camions bennes immatriculés CE-793-QT (pôle Aure 2008) et EK-238-NA (pôle Louron), au prix de 2 000€ pour chaque camion, soit au total 4 000€.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil Communautaire à bien vouloir en débattre.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022

Reçu en préfecture le 19/05/2022

Affiché le

ID : 065-246500573-20220517-2022\_48-DE

Berger  
Levrault

Après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- De valider la cession des deux camions benne au pris de 2000€ chacun ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU